

Tous les grands sont regroupés et répartis en 4 groupes avec 4 enseignants : Vincent, Véronique, Chrystèle et Séverine.

Les moyens sont regroupés et répartis sur 3 groupes avec Catherine/ Laure, Fabienne /Annabelle et Guy.

c) Piscine

Le changement de compagnie de bus est positif car les cars sont à l'heure cette année.

Les séances de piscine sont le mercredi matin dès 8h30 et les élèves reviennent pour 10h10.

La première classe à y aller est celle de Vincent jusque début décembre pendant 11 séances. Puis c'est la classe de Chrystèle du 10 décembre au 25 mars, puis au 1er avril c'est Véronique jusqu'à la fin de l'année.

d) Les nouveaux rythmes scolaires

Les TAP se passent juste après les repas à 12h15, les moyens et grands sortent de la cantine pour un temps de repos jusqu'à 12h45 après un passage aux toilettes.

Les petits vont à la sieste directement après manger.

Les TAP sont pris en charge par des animateurs pour les activités.

Modifications depuis la rentrée : le temps de repos est sur 3 lieux : dans la classe de Chrystèle, dans la classe de Vincent et dans la petite salle de jeu.

Une installation de nouveaux rideaux dans la petite salle de jeu est prévue pour protéger les enfants du bruit.

Les moyens qui s'endorment pendant le temps de repos sont surveillés par une atsem sur le temps scolaire.

Après la Toussaint, le temps de repos ne change pas, il est toujours sur trois lieux, mais à l'issue du temps de repos un choix sera donné entre TAP ou récréation, pour une période.

e) Exercice d'évacuation

Le premier a lieu le 2 octobre et deux autres sont à venir dans l'année.

f) Manifestations de l'école :

Goûter d'automne : vendredi 14 novembre

Marché de Noël : vendredi 12 décembre

Goûter de Noël : mercredi 17 décembre

Spectacle : mercredi 3 décembre (financé par la mairie)

Galette : 28 janvier (financée par coop)

Carnaval : samedi 14 mars

Grande lessive : jeudi 26 mars (à confirmer)

Fête des arts : vendredi 5 juin

Fête des parents (cadeau parents) : vendredi 12 juin

6) Questions réponses diverses :

- *Sommes-nous prévenus de l'arrivée des pics de poux par le cahier le vendredi ?*

Les enseignants rappellent que la vigilance doit être permanente, cette information a été donnée à l'inscription et lors des réunions de rentrée.

Néanmoins, quand un cas est signalé, l'information est donnée aux portes d'entrée et un panneau est mis en place à l'accueil de la garderie et des TR.

- *Y'a-t-il une harmonisation des enseignants pour la collation ?*

La gestion est libre dans chaque classe, mais nous rappelons que la collation doit être légère et équilibrée. Elle est facultative et a pour objectif de pallier aux petits déjeuners pris tôt ou au manque de petits déjeuners de certains enfants.

Les enseignants signalent que peu d'enfants mangent réellement lors de la collation.

- *Les enfants sont-ils autant à l'écoute en fin de semaine qu'au début ?*

L'attention et la fatigue des élèves varient dans le temps (journée, semaine, période) et selon plusieurs facteurs (rythme donné à l'enfant par les familles, maladies...)

L'équipe enseignante n'est donc pas en mesure d'évaluer l'impact réel des nouveaux rythmes scolaires sur cet état de fait.

- *Les menus des enfants sont-ils équilibrés ?*

Les menus sont élaborés par une diététicienne et selon les préconisations de l'OMS et équilibrés à la semaine (+ cahier des charges propre à la mairie).

La mairie rappelle que l'association de parents d'élèves fait partie de la commission de restauration scolaire et peut faire remonter ses remarques à tout moment.

- *Quelle est la quantité prévue pour les goûters à la garderie ?*

De préférence, des emballages individuels sont distribués.

La plupart des questions concernant les TAP ont été traitées au cours du conseil.

Néanmoins, un point complémentaire est fait :

- Il y a 88 enfants inscrits aux TAP en MS et GS et l'encadrement est de 7 animateurs qui peuvent chacun encadrer 14 élèves, le quota n'est pas atteint.

- Quand ils sont absents les animateurs sont remplacés.

- Les enfants ne souffrent pas de la séparation lors de la répartition aux TR, garderie et ceux qui partent avec leurs parents.

- Trois Atsem surveillent les enfants qui jouent lors du TR. Cela concerne environ 50 enfants.

- Il n'est pas prévu que les TAP et TR deviennent payant.

La mairie précise que d'autres projets de la commune nécessiteront peut-être une augmentation des impôts qui n'est pas encore décidée.

L'objectif premier de la commune est le bien-être des enfants et les nouveaux rythmes scolaires ont été pensés en concertation et leur organisation est régulièrement réévaluée et adaptée.

Fin du conseil